



Le 9 mars, 2021

Madame,
Monsieur,

Objet : Déclaration d'une écloison de COVID-19 et renvoi de tous les élèves et les membres du personnel du Collège Notre-Dame

La présente lettre a pour but de vous informer que :

1. Santé publique Sudbury et districts a **déclaré une écloison** de COVID-19 au Collège Notre-Dame. C'est la médecin-hygiéniste qui déclare une écloison selon les directives du gouvernement provincial.
2. **Tous les élèves et les membres du personnel du Collège Notre-Dame sont renvoyés et doivent s'isoler jusqu'au 18 mars, 2021** inclusivement en raison de cas confirmés de COVID-19. Cette date d'isolement peut être prolongé en fonction de notre enquête de santé publique en cours.
3. Tous les élèves et les membres du personnel qui ont déjà été avisé de s'isoler et qui ont reçu une lettre avec des directives plus précise doivent continuer à suivre les instructions de cette lettre.

Veillez noter que d'autres lignes directrices provinciales de protection sont appliquées en ce moment pour arrêter ou ralentir la propagation des variants plus infectieux du virus de la COVID-19 qui circulent dans la province. Il faut absolument que vous suiviez les directives fournies.

Tous les élèves et les membres du personnel qui n'ont pas reçu d'autre lettre avec des directives plus précises devraient suivre celles qui suivent :

- Les élèves et les membres du personnel devraient chercher à **passer un test de dépistage de la COVID-19 dès que possible ET le faire de nouveau le 14 mars, 2021**. Le dépistage devrait avoir lieu dès que possible si l'élève ou le membre du personnel est symptomatique ou s'il éprouve des symptômes à un moment donné.
- Même **si le résultat du test est négatif**, l'individu doit **rester chez lui et vous isoler** jusqu'au 18 mars, 2021, inclusivement.

Sudbury

1300 rue Paris Street
Sudbury ON P3E 3A3
t: 705.522.9200
f: 705.522.5182

Elm Place

10 rue Elm Street
Unit / Unité 130
Sudbury ON P3C 5N3
t: 705.522.9200
f: 705.677.9611

Sudbury East / Sudbury-Est

1 rue King Street
Box / Boîte 58
St.-Charles ON POM 2W0
t: 705.222.9201
f: 705.867.0474

Espanola

800 rue Centre Street
Unit / Unité 100 C
Espanola ON P5E 1J3
t: 705.222.9202
f: 705.869.5583

Île Manitoulin Island

6163 Highway / Route 542
Box / Boîte 87
Mindemoya ON POP 1S0
t: 705.370.9200
f: 705.377.5580

Chapleau

34 rue Birch Street
Box / Boîte 485
Chapleau ON POM 1K0
t: 705.860.9200
f: 705.864.0820

toll-free / sans frais

1.866.522.9200

phsd.ca

- Pendant la période d'isolement de l'élève ou du membre du personnel, toutes les autres personnes qui vivent sous le même toit doivent **rester à la maison** sauf pour des raisons essentielles, comme aller au travail, à l'école ou au centre de garde, ou pour des courses essentielles, comme aller à l'épicerie, à un rendez-vous médical ou à la pharmacie pour passer prendre une prescription
- **Si l'élève ou le membre du personnel éprouve même un symptôme de la COVID-19**, toutes les personnes qui vivent sous le même toit doivent **s'isoler** jusqu'à ce qu'il ait obtenu un résultat négatif à un test de dépistage ou un autre diagnostic d'un fournisseur de soins de santé. S'il n'a **pas** passé de test ou ne reçoit pas d'autre diagnostic, tous les membres de son ménage doivent s'isoler suivant les directives de Santé publique.
- L'individu doit s'isoler des autres membres du ménage. Notez que **si l'individu qui doit s'isoler est jeune et/ou ne peut pas s'isoler des autres membres de la maison, celle qui l'accompagne doit également s'isoler avec eux et restant loin des autres membres de la maison.**

En général, pour la COVID-19, il y a eu contact *étroit* lorsqu'une personne s'est tenue à moins de deux mètres ou six pieds d'une personne infectée sans porter d'équipement de protection individuelle (ÉPI) approprié pendant au moins 15 minutes en période d'infectivité. Une personne infectée peut propager la COVID-19 48 heures (deux jours) avant de présenter des symptômes ou d'avoir obtenu un résultat positif à un test de dépistage de la COVID-19. Croiser quelqu'un dans le couloir est considéré comme un faible risque de propagation du virus.

N'oubliez pas de suivre les mesures essentielles en place pour prévenir la COVID-19 :

- Lavez-vous les mains souvent au savon et à l'eau ou avec un désinfectant pour les mains à base d'alcool.
- Éternuez et tousez dans votre manche.
- Évitez de vous toucher les yeux, le nez ou la bouche.
- Restez chez vous et isolez-vous si des symptômes se manifestent.
- Gardez une distance de deux mètres avec les autres.
- Portez un masque dans les espaces publics intérieurs et à l'extérieur, surtout si la distanciation physique ne peut être respectée.

Étant donné que la situation évolue rapidement, veuillez continuer à consulter le site Web de l'école ou du conseil scolaire pour obtenir des renseignements à jour.

Santé publique Sudbury et districts collabore étroitement avec l'école afin de gérer l'éclosion. L'école a fourni les renseignements demandés, y compris la liste de tous les élèves et des membres du personnel. **Santé publique communiquera avec vous ou votre enfant pour assurer un suivi supplémentaire.**

Le 9 mars, 2021

Page 2

Afin d'obtenir une liste des centres d'évaluation, consultez :

<https://www.phsd.ca/fr/sujets-et-des-programmes-de-sante/fr-diseases-infections/coronavirus/#Centres>.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec votre école, à consulter son site Web pour vous renseigner sur les restrictions liées aux groupes ou les autres mesures que prend l'établissement, ou à communiquer avec Santé publique Sudbury et districts au 705.522.9200 (1.866.522.9200, sans frais) pour en savoir plus.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.



Annie Berthiaume, IA, MPH

Gestionnaire, Division de la promotion de la santé